



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 162 a) de l'ordre du jour

**Financement des forces des Nations Unies chargées
du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force
des Nations Unies chargée d'observer le désengagement**

Exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	7
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	7
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	8
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III. Exécution du budget	19
A. Ressources financières	19
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	20
C. Évolution des dépenses mensuelles	20
D. Autres produits et ajustements	21
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	21
F. Contributions non budgétisées	22
IV. Analyse des écarts	22



V. Exécution du budget : dépenses additionnelles autorisées	25
VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	26

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (exercice 2017/18) et l'objectif de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (opérations et appui).

Les dépenses de la FNUOD se sont élevées à 60,4 millions de dollars pendant l'exercice considéré, soit un taux d'utilisation des ressources de 97,8 % (contre 55,9 millions de dollars pendant l'exercice précédent, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,8 %).

L'existence d'un solde inutilisé d'un montant de 1,3 million de dollars tient essentiellement au fait que les dépenses au titre des contingents et les dépenses opérationnelles ont été inférieures aux prévisions. La sous-utilisation des crédits au titre des contingents s'explique par les facteurs suivants : les dépenses au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement) ont été inférieures aux prévisions, les systèmes de relève inversée et de relève combinée ayant été appliqués ; le transport du matériel appartenant aux contingents qui devait être déployé a coûté moins cher que prévu, puisqu'il a été effectué par voie maritime plutôt que par voie aérienne ; le déploiement du personnel militaire a été différé.

Pour ce qui est des dépenses opérationnelles, la sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses au titre des transports terrestres et de l'informatique ont été inférieures aux prévisions et est partiellement contrebalancée par un dépassement de crédit à la rubrique Fournitures, services et matériel divers. La sous-utilisation globale des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement de crédit au titre des traitements du personnel civil et de la prime de danger, dû au transfert de personnel vers le secteur bravo.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	32 378,0	30 939,7	1 438,3	4,4
Personnel civil	13 873,7	14 118,0	(244,3)	(1,8)
Dépenses opérationnelles	15 513,8	15 358,4	155,4	1,0
Montant brut	61 765,5	60 416,1	1 349,4	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	1 371,0	1 431,9	(60,9)	(4,4)
Montant net	60 394,5	58 984,2	1 410,3	2,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	61 765,5	60 416,1	1 349,4	2,2

^a Tient compte des ressources approuvées d'un montant brut de 57 653 700 dollars (montant net : 56 282 700 dollars) et des engagements autorisés d'un montant brut de 4 111 800 dollars correspondant aux crédits supplémentaires demandés pour financer le retour de la Force dans le secteur bravo jusqu'au 30 juin 2018.

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents	1 250	958	23,4
Personnel recruté sur le plan international	42	39	7,1
Personnel recruté sur le plan national	88	81	8,0
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	10	7	30,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget relatif au fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (exercice 2017/18), d'un montant brut de 62 276 000 dollars (montant net : 60 887 800 dollars) a été présenté dans le rapport du Secrétaire général du 6 février 2017 ([A/71/781](#)). Les effectifs prévus étaient les suivants : 1 250 soldats, 53 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 10 emplois de temporaire) et 82 fonctionnaires recrutés sur le plan national.
2. Dans son rapport du 4 avril 2017, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 61 378 700 dollars pour l'exercice 2017/18 (voir [A/71/836/Add.2](#), par. 49).
3. Par sa résolution [71/306](#), l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 57 653 700 dollars (montant net : 56 282 700 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pour l'exercice 2017/18. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.
4. Conformément aux résolutions [2361 \(2017\)](#) et [2394 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité, dans lesquelles celui-ci a demandé le retour de la Force dans le secteur bravo, le Secrétaire général a demandé au Comité consultatif de l'autoriser à engager des dépenses d'un montant maximal de 4 111 800 dollars pour financer le retour progressif de la FNUOD dans le secteur bravo. Ces dépenses étaient nécessaires au déploiement de 138 soldats supplémentaires et du matériel appartenant aux contingents dont ils avaient besoin pour mettre en place des patrouilles motorisées par roulement depuis le camp Faouar, de sorte que la Force puisse poursuivre, dans le secteur bravo, les activités de surveillance prévues dans son mandat.
5. Dans une lettre datée du 12 avril 2018, le Comité consultatif a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut maximal de 4 111 800 dollars pour l'exercice 2017/18, venant s'ajouter au montant brut de 57 653 700 dollars qui avait été précédemment autorisé pour l'exercice en question par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/306](#). Le montant de 4 111 800 dollars n'a pas été mis en recouvrement auprès des États Membres pour l'exercice 2017/18.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

6. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force dans sa résolution 350 (1974) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions [2361 \(2017\)](#) et [2394 \(2017\)](#).
7. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Dans le cadre de cet objectif général, elle a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, organisés par composantes (opérations et appui).
8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2017/18, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux

réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

9. Au cours de l'exercice considéré, la Force a continué de remplir son mandat en surveillant le respect du cessez-le-feu dans la zone de séparation. Elle a continué de surveiller, bien que de façon limitée, la zone de séparation et la ligne de cessez-le-feu à partir des cinq positions qu'elle occupe sur le mont Hermon, de la position 80 dans la partie sud de la zone de séparation et de la position 22 dans le secteur alpha. Des observateurs militaires de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) exerçant leurs fonctions dans le Groupe d'observateurs au Golan, sous le contrôle opérationnel de la FNUOD, ont continué de fournir un appui à celle-ci. Le Groupe d'observateurs au Golan a ainsi occupé cinq postes d'observation fixes et quatre temporaires le long de la ligne alpha, de même que quatre postes d'observation temporaires sur le mont Hermon.

10. Conformément aux résolutions [2361 \(2017\)](#) et [2394 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité, dans lesquelles celui-ci a demandé le retour de la FNUOD dans le secteur bravo, la Force a recommencé à mener des patrouilles motorisées depuis le camp Faouar, de manière limitée et dans la mesure où les conditions le permettaient, conformément au plan de retour progressif de ses troupes dans le secteur bravo. Pour financer ce retour progressif, le Comité consultatif a autorisé, dans une lettre datée du 12 avril 2018, l'engagement de dépenses d'un montant de 4 111 800 dollars pour l'exercice 2017/18.

11. Grâce à cette autorisation, la FNUOD a pu entamer l'exécution de la phase II du plan de retour progressif dans le secteur bravo, dans la mesure où les conditions le permettaient. La phase II comprend la reprise partielle des patrouilles et la rénovation des installations et des infrastructures de sécurité dans le secteur bravo, l'objectif étant de pouvoir occuper de nouveau certains postes d'observation durant la phase III. La Force a déployé une compagnie d'infanterie mécanisée comprenant 138 soldats supplémentaires, dans la limite de l'effectif autorisé, et des véhicules blindés de transport de troupes, de manière à poursuivre les activités prescrites dans le secteur bravo. Elle a en outre continué de recourir, aux fins de ses activités, à du matériel d'imagerie satellitaire de haute résolution et à du matériel d'observation électronique. Dans le cadre de ses efforts continus visant à recourir aux technologies adéquates pour assurer la sûreté et la sécurité de son personnel, la Force a déployé deux remorques de surveillance, une dans le secteur alpha et une autre dans le secteur bravo.

12. Au cours de la période considérée, la FNUOD a maintenu ses bases opérationnelles dans le camp Ziouani (secteur alpha) et le camp Faouar (secteur bravo). Son quartier général a été retransféré des locaux temporaires du Yafour au camp Faouar. Elle a continué d'approvisionner ses positions du mont Hermon et du camp Faouar grâce à des convois partant quotidiennement de Damas.

13. En consultation avec les deux parties, la FNUOD a continué de suivre l'évolution de la situation dans la zone de séparation pour déterminer si les conditions de sécurité sur le terrain permettaient un retour progressif aux positions qu'elle avait dû quitter dans le secteur bravo. Elle a mené des visites d'évaluation dans les environs des postes d'observation 52, 56, 71 et 72, et des positions 10, 16 et 32, et conclu que les conditions de sécurité ne permettaient pas un tel retour. Aux abords du complexe du mont Hermon, ces conditions sont restées stables tout au long de la période considérée, mais les intempéries ont entravé les activités. L'occupation de postes

d'observation temporaires du Groupe d'observateurs au Golan sur le mont Hermon a été suspendue au début de l'hiver, le 3 décembre 2017, et a repris le 30 avril 2018.

14. Compte tenu de la situation sur le plan de la sécurité, la Force a continué d'exécuter et d'actualiser ses plans d'intervention d'urgence aux fins du renforcement des mesures de protection et des stratégies de réduction des risques. Dans ce contexte, le nombre de prestataires pouvant lui fournir des biens et services dans le secteur bravo est resté limité.

15. Au cours de la période considérée, la FNUOD a optimisé la relève des contingents, réduisant ainsi le nombre de déplacements par avion et les dépenses associées, et transporté le matériel appartenant aux contingents par voie maritime, ce qui a induit des coûts inférieurs à ceux du transport par avion.

C. Activités d'appui de la mission

16. La composante Appui a regroupé les opérations de la Force au camp Ziouani et au camp Faouar. Le quartier général et les fonctions administratives, qui avaient été temporairement transférés au Yafour et à Mazzé, ont regagné le camp Faouar.

17. La Force a continué d'exécuter la phase II de son plan de retour progressif dans le secteur bravo, conformément à sa stratégie d'appui. Les conditions de vie, de sûreté et de sécurité dans le camp Faouar ont été améliorées afin de permettre le retour progressif des contingents dans le secteur bravo. À cette fin, la FNUOD a doté l'hôpital de niveau I de capacités chirurgicales, mis en place un système de télécommunications par fibres optiques et procédé à des aménagements et rénovations en vue de fournir des logements, des postes de travail et des installations adaptés aux soldats supplémentaires déployés ainsi qu'aux membres du personnel qui avaient été temporairement réinstallés au Yafour et à Mazzé. En outre, elle a consolidé la sécurité du périmètre autour du camp Faouar pour assurer la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel des Nations Unies.

18. La FNUOD a réorganisé sa structure d'appui autour de trois axes, comme l'avait approuvé l'Assemblée générale dans sa résolution 71/306. Après le retrait de Galileo, elle a totalement centralisé ses services de gestion des entrepôts et tiré parti d'Umoja pour améliorer la gestion des biens et des stocks et l'utilisation des ressources. De plus, elle a engagé un nouveau fournisseur pour les rations et mis en œuvre un plan visant à assurer la salubrité des aliments.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

19. La prestation de services informatiques et de services de communications a continué d'être régie dans le cadre des structures de gestion et de gouvernance régionales. Les quatre missions de maintien de la paix présentes dans la région, à savoir la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la FNUOD et l'ONUST ont continué de s'employer à éliminer les disparités de service et les chevauchements d'activités et à réaliser des économies d'échelle.

20. La FNUOD a continué de fournir des services informatiques et des services de communications, notamment des services de téléphonie, de visioconférence et de transmission de données, pour connecter le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie au réseau longue distance des Nations Unies. Elle a fourni un appui au Bureau dans le domaine des achats et s'occupe des opérations bancaires relatives aux états de paie du personnel et au règlement des fournisseurs. Elle a en

autre fourni du personnel et un appui aux activités liées aux états de paie au Bureau d'appui commun de Koweït.

21. La FINUL a apporté une aide à la FNUOD en lui permettant de bénéficier de son contrat de distribution de carburant et en facilitant le transport de marchandises depuis le port de Beyrouth, ainsi que les transferts logistiques du secteur alpha au secteur bravo.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

22. La FNUOD a continué de faire partie de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, et s'est employée à renforcer le plan visant à garantir la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel et des biens des Nations Unies. L'ONUST a continué d'appuyer la FNUOD en se chargeant de la gestion des postes d'observation fixes et temporaires dans le secteur alpha et des postes d'observation temporaires du mont Hermon, et en menant des activités d'enquête et d'analyse de la situation. Par son intermédiaire, la FNUOD a poursuivi l'inspection, tous les 15 jours, du matériel et des forces en présence dans la zone de limitation du secteur alpha ainsi que ses activités de patrouille et d'enquête.

23. La FNUOD a continué de partager les dépenses de sécurité de son bureau de Damas avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et les dépenses afférentes à la salle radio avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

24. Pour s'acquitter de son mandat, la FNUOD a continué d'observer, quoique de manière limitée, la zone de séparation et la ligne de cessez-le-feu depuis ses positions dans la zone de séparation.

25. La Force a continué d'opérer depuis ses bases du camp Ziouani et du camp Faouar et retransféré son quartier général des locaux temporaires du Yafour au camp Faouar. Elle a continué d'accroître sa présence dans le secteur bravo pour observer la zone de séparation et la ligne de cessez-le-feu, par l'observation fixe et à l'aide de matériel d'imagerie satellitaire de haute résolution et de matériel d'observation électronique, ainsi que de deux remorques de surveillance. La FNUOD a également intensifié ses patrouilles dans le secteur bravo. Elle a entretenu des contacts avec les parties à l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes de 1974 afin de prévenir la montée des tensions de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu.

26. La FNUOD a inspecté le matériel et les forces en présence dans la zone de limitation du secteur alpha par l'intermédiaire des observateurs militaires de l'ONUST exerçant leurs fonctions dans le Groupe d'observateurs au Golan, sous son contrôle opérationnel. En raison de la précarité des conditions de sécurité, les inspections sont restées suspendues dans la zone de limitation du secteur bravo.

27. La Force a continué de suivre l'évolution de la situation et procédé à des visites d'évaluation pour déterminer si les conditions de sécurité permettaient un retour progressif aux positions qu'elle avait dû quitter dans le secteur bravo.

28. En raison du retour progressif de la Force au camp Faouar, les produits qu'elle devait exécuter au cours de l'exercice 2017/18 ont été revus à la hausse. Ces produits ont été présentés au Comité consultatif dans le cadre la demande visant à obtenir son accord concernant l'engagement de dépenses supplémentaires. On trouvera dans le

présent cadre de budgétisation axée sur les résultats des détails à ce sujet pour ce qui est des composantes 1 (Opérations) et 2 (Appui).

Réalisation escomptée 1.1 : Les parties agissent conformément à l'Accord sur le dégagement des forces et s'y conforment

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Séparation des forces et zones de limitation maintenues	Envoi de 644 lettres de protestation aux parties concernées dans la zone de responsabilité de la Force	
Réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités syriennes, en tant que de besoin, pour régler les questions liées à l'exécution du mandat de la FNUOD et assurer la coopération	52	Réunions
Réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités israéliennes, en tant que de besoin, pour régler les questions liées à l'exécution du mandat de la FNUOD et assurer la coopération	52	Réunions
Réunions de fréquence hebdomadaire (en moyenne) avec les parties à l'Accord sur le dégagement, visant à désamorcer les tensions résultant des tirs échangés de façon répétée par les parties de part et d'autre de la ligne alpha, du fait du conflit civil touchant le pays, et à examiner les mesures à prendre par les deux parties pour empêcher de tels incidents	52	Réunions
Contact immédiat avec les parties au sujet des violations de l'Accord sur le dégagement, notamment des incidents qui compromettent le cessez-le-feu	24	Réunions
98 550 jours-homme d'occupation de positions (30 militaires x 9 positions x 365 jours)	79 337	Jours-homme d'occupation de positions Ce nombre est inférieur aux prévisions car 7 positions ont été occupées au lieu de 9, en raison du déploiement tardif de la compagnie d'infanterie mécanisée.
Équipe d'établissement des faits constituée de quatre personnes, disponible en permanence pour établir rapidement les faits sur les incidents qui se produisent dans la zone de séparation ou les zones de limitation	Oui	Une équipe d'établissement des faits constituée de six personnes en moyenne était disponible à tout moment.
Protestations concernant toutes les violations de l'Accord de dégagement	644	Lettres de protestation
Quatre rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	Rapports

Rétablissement progressif de la présence de la Force au camp Faouar et aux positions 71 et 72 dans le secteur bravo, dans la mesure où les conditions le permettent	Oui	Le rétablissement de la présence de la Force au camp Faouar a été mené à bien et le rétablissement progressif de sa présence aux positions 71 et 72 était en cours à la fin de l'exercice considéré.
77 patrouilles en véhicules blindés dans la zone d'opérations	90	Patrouilles Ce nombre est plus élevé que prévu car la compagnie d'infanterie mécanisée était prête à patrouiller plus tôt que prévu.

Réalisation escomptée 1.2 : Réduction du danger présenté par les mines et les engins explosifs improvisés dans la zone de séparation

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Aucun mort ni aucun blessé par l'explosion de mines ou de munitions (2015/16 : 0 victime ; 2016/17 : 0 victime ; 2017/18 : 0 victime)

Objectif atteint. Aucune victime parmi le personnel de la Force

Produits prévus

*Produit(s) exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations*

Élimination des mines, munitions non explosées et engins explosifs improvisés dans la zone de séparation, et contrôle et déminage continus des itinéraires de patrouille suivis par les contingents de la mission, selon les exigences de la sécurité des opérations

9 Opérations de recherche menées

Réalisation escomptée 1.3 : Meilleure sensibilisation de la population civile au mandat de la FNUOD

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Aucun cas de franchissement accidentel de la ligne de cessez-le-feu par des civils dans la zone de séparation (2015/16 : 0 cas ; 2016/17 : 0 cas ; 2017/18 : 0 cas)

Objectif atteint

Produits prévus

*Produit(s) exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations*

Contacts avec les autorités responsables de la sécurité dans le secteur bravo et sensibilisation des civils au mandat de la FNUOD, y compris aux fins de la prévention des problèmes

Non Produit non exécuté en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la Force

Réalisation escomptée 1.4 : Maintien de la capacité opérationnelle et de l'état de préparation en vue de la réoccupation des positions militaires temporairement évacuées dans le secteur bravo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Accord des deux parties au sujet de la réoccupation par la FNUOD de positions militaires temporairement évacuées dans le secteur bravo

Le retour de la Force au camp Faouar a été mené à bien, mais les conditions de sécurité n'étaient pas propices au retour dans toutes les positions temporairement évacuées dans le secteur bravo.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Examen trimestriel de la situation en matière de sécurité dans les zones de séparation et de limitation du secteur bravo	Oui	La Force a surveillé régulièrement la situation en matière de sécurité et tenu le Conseil de sécurité informé au moyen de rapports trimestriels du Secrétaire général.
Une compagnie de réserve de 134 soldats et 15 véhicules blindés de transport de troupes rapidement disponible en permanence afin d'entreprendre la réoccupation de positions militaires temporairement évacuées dans le secteur bravo	137	Soldats disponibles en moyenne
	15	Véhicules blindés de transport de troupes
Activités quotidiennes d'observation et d'analyse de l'évolution de la situation dans la zone d'opérations et dans la région	365	Rapports de situation quotidiens
	52	Rapports hebdomadaires
	12	Rapports mensuels
	1	Rapport annuel

Composante 2 : appui

29. La composante appui a continué de fournir un soutien essentiel, malgré la situation sans précédent créée par les conditions de sécurité actuelles. La Force a poursuivi ses activités depuis le camp Ziouani, dans le secteur alpha, et a consolidé sa présence au camp Faouar, dans le secteur bravo, en y déployant des troupes et en y affectant des officiers d'état-major et du personnel civil dont le quartier général et les fonctions administratives étaient temporairement sis respectivement à Yafour et à Mazzé, conformément à la phase II de son plan de soutien logistique qui prévoit le retour dans le secteur bravo. Les positions militaires de la FNUOD situées au mont Hermon et au camp Faouar ont continué d'être approvisionnées quotidiennement en ressources, notamment des rations et du carburant, par voie terrestre, depuis Damas.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force d'un appui plus efficace et rationnel dans les domaines logistique, administratif et de la sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2015/16 : 5,6 % ; 2016/17 : ≤ 5 % ; 2017/18 : ≤ 5 %)	Objectif atteint. Annulation de 3,3 % des engagements reportés de l'exercice antérieur
Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2015/16 : 11 % ; 2016/17 : 5 % ± 1 % ; 2017/18 : 5 % ± 1 %)	7,1 % Le pourcentage supérieur aux prévisions s'explique par le taux de renouvellement plus élevé que prévu des membres du personnel recrutés sur le plan international.
Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement à des postes spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes ouverts à un	130 jours

recrutement international (2015/16 : aucun ;
2016/17 : sans objet ; 2017/18 : ≤ 130)

Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au
recrutement sur une liste de réserve, de la date
limite de dépôt des candidatures à la sélection des
candidats, pour tous les postes ouverts à un
recrutement international (2015/16 : 66 jours ;
2016/17 : ≤ 50 ; 2017/18 : ≤ 48)

48 jours

Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le
personnel civil recruté sur le plan international
(2015/16 : 22 % ; 2016/17 : ≥ 22 % ; 2017/18 :
≥ 24 %)

21 %

Le pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par le retard pris dans le recrutement en raison du transfert des opérations de Yaourt et de Mazé au camp Faouar.

Score global sur le tableau de bord environnemental
du Département de l'appui aux missions (2017/18 :
100)

51 %

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par une demande en énergie au-dessus de la moyenne et une forte production de déchets. Le score a toutefois été influencé positivement par le fait que la Force produit sa propre électricité, n'ayant qu'un accès partiel aux réseaux électriques locaux, et par les faibles niveaux de consommation d'eau dans une région soumise à un fort stress hydrique, une petite quantité d'eaux usées étant recyclée et de l'eau étant récupérée lors de la fonte des neiges dans les régions montagneuses.

Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et
aux communications réglés selon les délais fixés en
fonction du degré de gravité (grave, moyennement
grave, pas grave) (2015/16 : sans objet ; 2016/17 :
≥ 85 % ; 2017/18 : ≥ 85 %)

≥ 78 %

Le pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par l'interruption des activités due au transfert des opérations de Yaourt et de Mazé au camp Faouar.

Respect de la politique de gestion des risques
concernant la sécurité du travail sur le terrain
(2015/16 : 20 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 :
100 %)

100 %

Nombre moyen de jours écoulés entre la demande
d'achat et la commande, pour tous les marchés
passés correspondant aux contrats-cadres durant
l'exercice budgétaire (2015/16 : sans objet ;
2016/17 : ≤ 7 ; 2017/18 : ≤ 7)

3 jours

Score global concernant l'indice de performance en
matière de gestion du matériel du Département de
l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs
de résultats clefs (2015/16 : 1 522 ; 2016/17 :
≥ 1 800 ; 2017/18 : ≥ 1 800)

1 787

Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par le transfert des opérations de Yaourt et de Mazé au camp Faouar.

Pourcentage, au 30 juin, de membres des
contingents hébergés dans des locaux conformes
aux normes des missions des Nations Unies,
conformément aux mémorandums d'accord
(2015/16 : 100 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 :
100 %)

100 %

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions	Oui	Le plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la mission a été finalisé et son exécution a commencé. Le poste de spécialiste des questions d'environnement (P-3) a été approuvé pour l'exercice 2018/19.
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions	Oui	La FNUOD a pleinement mis en œuvre la stratégie et le plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement.
Aménagement des bâtiments, positions et infrastructures pour satisfaire aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Oui	Des travaux ont été effectués pour renforcer la sécurité et mieux protéger la Force.
Remise en état et entretien du camp Faouar, pour en faire une base d'opérations, et de 2 positions afin de les rendre pleinement opérationnels et d'appuyer la composante militaire	Oui	La remise en état du camp Faouar est achevée et celle des 2 positions est en cours.
Services relatifs au budget, aux finances et à l'information financière		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et d'information financière concernant un budget de 57,7 millions de dollars	61,8	Millions de dollars, crédit approuvé comprenant une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 4,1 millions dollars
Services concernant le personnel civil		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 141 civils [43 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 82 agents recrutés sur le plan national et 10 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions)], notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance	127	Membres du personnel civil [en moyenne 39 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 81 agents recrutés sur le plan national et 7 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions)]
Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission (bénéficiaires : 204 membres du personnel civil) et appui à la formation à l'extérieur de la zone de la mission (bénéficiaires : 93 membres du personnel civil)	445	Participants à des activités de formation dans la zone de la mission
	109	Participants à des activités de formation à l'extérieur de la zone de la mission
Appui au traitement de 279 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 398 demandes de voyages en dehors de cette zone à des fins autres que la formation et de 93 demandes de voyage à des fins de formation présentées par du personnel civil	36	Demandes de voyage dans la zone de la mission
	109	Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission
	46	Demandes de voyage à des fins de formation

Les chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par le transfert de personnel de Yaourt et de Mazé au camp Faouar.

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation pour un total de 9 positions, dont le camp Faouar et le camp Ziouani	9	Positions
Exécution de 44 projets de construction, de rénovation et d'aménagement	45	Projets de construction, de rénovation et d'aménagement Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que la préfabrication des structures temporaires à l'appui des projets de construction, de rénovation et d'aménagement a été considérée comme un projet distinct.
Exploitation et entretien de 42 groupes électrogènes appartenant à l'ONU	42	Groupes électrogènes
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (y compris 3 puits/trous de sonde, 3 stations de purification de l'eau et 2 installations d'épuration)	3	Puits/trous de sonde
	3	Stations de purification de l'eau
	2	Stations d'épuration
Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 2 sites	2	Sites
Fourniture de services de blanchisserie dans 2 sites ; fourniture de services de nettoyage et d'entretien des périmètres dans 2 sites	2	Sites

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 3 millions de litres de carburant (1 197 300 litres pour les transports terrestres et 1 774 700 litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 15 sites. La FNUOD exploite une unité médicale de niveau I au camp Ziouani, une unité médicale de niveau I à la position 80 et une sous-unité médicale au mont Hermon pour le personnel de la Force et du Groupe d'observateurs au Golan	1 087 681	Litres de carburant pour les transports terrestres
	1 110 329	Litres de carburant pour les groupes électrogènes et d'autres installations
	15	Sites
	1	Unité médicale de niveau I au camp Ziouani
	1	Unité médicale de niveau I à la position 80
	1	Sous-unité médicale au mont Hermon

Services relatifs aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications

Mise à disposition de 504 radios portatives, de 560 radios mobiles pour les véhicules et de 90 stations de radio de la base et fourniture de services d'appui connexes	475	Radios portatives
	489	Radios mobiles pour véhicules
	71	Stations de radio de la base
		Les chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par le passage d'un système analogique à un système numérique.

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de vidéoconférence et d'échange de données, y compris 1 microterminal VSAT, 6 centraux téléphoniques, 29 liaisons hertziennes et 4 terminaux de réseau satellitaire mondial à bande large, et gestion de 2 forfaits pour téléphones mobiles

- 1 Microterminal VSAT
- 6 Centraux téléphoniques
- 28 Liaisons hertziennes
- 4 Terminaux de réseau satellitaire mondial à large bande
- 3 Forfaits de téléphonie mobile
- 220 Ordinateurs
- 47 Imprimantes
- 194 Ordinateurs
- 31 Imprimantes

Fourniture de 205 ordinateurs et de 45 imprimantes pour un effectif moyen de 205 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 167 ordinateurs et 27 imprimantes destinés aux membres des contingents, et fourniture de services d'appui connexe et d'autres services communs

Le produit supérieur aux prévisions s'explique par les besoins en matériel pour les installations du camp Faouar, telles que l'hôpital, la salle de formation, les stations de suivi des véhicules et les stations de ravitaillement en carburant, en raison du transfert de contingents et de fonctionnaires au camp depuis Yafour et Mazzé.

Gestion et maintenance de 26 réseaux locaux et de 1 réseau étendu

- 27 Réseaux locaux
- 1 Réseau étendu

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 4 200 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 220 types de cartes

- 1 385 Types de cartes

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par le besoin de disposer de cartes supplémentaires afin de faciliter le retour de la Force qui s'effectue dans le secteur bravo.

Services médicaux

Exploitation et entretien de 2 installations médicales (dont une de niveau 1 dotée d'une antenne chirurgicale) et gestion d'arrangements contractuels avec 2 hôpitaux d'infrastructure

- 1 Installation médicale de catégorie I
- 1 Installation médicale de niveau I dotée d'une antenne chirurgicale
- 2 Hôpitaux d'infrastructure

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 11,3 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

- 9,7 Millions de dollars

Le produit inférieur aux prévisions s'explique par des acquisitions moins nombreuses que prévu en ce qui concerne le matériel et les fournitures nécessaires aux installations et aux infrastructures, aux communications et à l'informatique.

Réception, gestion et distribution ultérieure de cargaisons dans la zone de la mission

- Oui

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 89,2 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Oui

Services concernant le personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 1 250 militaires (80 officiers d'état-major et 1 170 soldats)

52 Officiers d'état-major

906 Soldats

Le produit inférieur aux prévisions s'explique par un taux de vacance de postes effectif (23,4 %) supérieur au taux retenu lors de l'élaboration du budget (22,9 %) dû au retard pris dans le déploiement des officiers d'état-major et des soldats.

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet pour 4 unités militaires réparties dans 2 sites

4 Unités militaires

2 Sites

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 963 membres des contingents

958 Membres des contingents

Aide au traitement des demandes d'indemnité et droits à prestation pour un effectif moyen de 963 membres des contingents

958 Membres des contingents

Aide au traitement de 90 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 80 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 15 demandes de voyage à des fins de formation

0 Demande de voyage dans la zone de la mission

37 Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission

13 Demandes de voyage à des fins de formation

Les chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison de l'insécurité dans la zone d'opérations.

Services de gestion des véhicules et des transports terrestres

Exploitation et entretien de 393 véhicules appartenant à l'ONU (141 véhicules légers, 69 véhicules à usage spécial, 7 ambulances, 108 véhicules blindés et 68 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), de 51 véhicules appartenant aux contingents et de 4 ateliers d'entretien et de réparation, et prestation de services de transport et de navette

393 Véhicules appartenant à l'ONU (141 véhicules légers, 69 véhicules à usage spécial, 7 ambulances, 108 véhicules blindés et 68 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires)

62 Véhicules appartenant aux contingents

4 Ateliers d'entretien et de réparation et prestation de services de transport et de navette

Sécurité

Fourniture de conseils en matière de sécurité, diffusion au personnel de la mission d'informations sur la sécurité mises à jour quotidiennement, et analyse de la situation pour les hauts responsables de la Force, y compris des évaluations des menaces et des risques pour l'ensemble des bureaux et des camps situés dans la zone d'opérations de la mission et dans la zone de séparation, ainsi que pour toutes les positions militaires

Fourniture de services de sécurité opérationnelle et de gestion des mouvements de civils de la Force entre Damas, les positions militaires de la Force et Beyrouth par l'organisation de 240 convois encadrés (5 convois par semaine x 4 semaines par mois x 12 mois)

Formulation à l'intention des responsables de la mission de recommandations sur le renforcement du dispositif physique de sécurité de toutes les installations

Organisation de séances de formation à la sécurité à l'intention du personnel civil et militaire déployé dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies concernant les procédures applicables aux convois, les mesures à prendre en présence d'engins explosifs improvisés et les procédures de mise aux abris et de protection des camps; organisation de réunions d'information pour les nouveaux arrivants; organisation d'exercices d'évacuation des locaux ; sensibilisation aux risques d'enlèvement ou de prise d'otages

Déontologie et discipline

Exécution d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel militaire et civil (formation, prévention, suivi et recommandation de mesures correctives en cas de manquement)

Oui Les menaces ont été évaluées, des alertes de sécurité diffusées et des conseils en matière de gestion des risques dispensés périodiquement pour le camp Faouar et le camp Ziouani et pour tous les postes d'observation et toutes les positions.

80 Téléchargements de rapports quotidiens sur les conditions de sécurité

68 Réunions d'information sur la sécurité

139 Alertes de sécurité envoyées par courriel

246 SMS

240 Convois encadrés transportant 6 149 membres du personnel entre le camp Ziouani, Beyrouth/Naqoura, le mont Hermon, le camp Faouar et Damas

Oui Des conseils et recommandations ont été fournis en ce qui concerne l'application de 14 instructions permanentes et les risques de sécurité pour les convois et les abris.

Oui Une formation à la sécurité a été organisée à l'intention des membres du personnel civil et militaire dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

35 Séances de formation à l'intention des nouveaux membres du personnel et des visiteurs

13 Exercices de mise aux abris

4 Exercices d'évacuation des locaux, notamment en cas d'incendie

4 Stages de formation à la sécurité et à la sûreté en mission

7 Séances d'information sur les convois

Oui Une formation initiale sur la déontologie et la discipline ainsi que sur l'exploitation et les atteintes sexuelles a été dispensée à 1 004 membres du personnel. Au total, 17 allégations de faute ont été reçues et transmises aux pays fournisseurs de contingents concernés. La Force a distribué des fiches de sensibilisation aux actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles à tous les membres du personnel et publié sur ses pages Web et sur son intranet des informations sur les comportements à adopter et à éviter.

Huit visites d'évaluation du risque de comportement répréhensible et de proposer des mesures préventives appropriées.

VIH/sida

Gestion et entretien de deux centres proposant sur demande des services confidentiels de dépistage du VIH/sida et de conseils pour l'ensemble du personnel

2 Centres

Programme de sensibilisation au VIH/sida, y compris un module d'éducation par les pairs, pour tous les nouveaux membres du personnel de la mission

Oui Un programme de sensibilisation au VIH/sida a été suivi par les 967 membres des contingents lors de leur entrée en fonction.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	32 378,0	30 939,7	1 438,3	4,4
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	32 378,0	30 939,7	1 438,3	4,4
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	8 382,0	8 833,3	(451,3)	(5,4)
Personnel recruté sur le plan national	3 967,1	3 557,7	409,4	10,3
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 524,6	1 727,0	(202,4)	(13,3)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	13 873,7	14 118,0	(244,3)	(1,8)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	11,0	36,1	(25,1)	(228,2)
Voyages	610,1	468,9	141,2	23,1
Installations et infrastructures	9 395,7	9 245,5	150,2	1,6
Transports terrestres	1 788,4	1 339,4	449,0	25,1
Opérations aériennes	–	–	–	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	198,7	(198,7)	–
Communications	873,7	748,4	125,3	14,3
Informatique	1 152,5	848,7	303,8	26,4
Santé	268,6	374,3	(105,7)	(39,4)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	1 413,8	2 098,4	(684,6)	(48,4)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	15 513,8	15 358,4	155,4	1,0
Montant brut	61 765,5	60 416,1	1 349,4	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	1 371,0	1 431,9	(60,9)	(4,4)
Montant net	60 394,5	58 984,2	1 410,3	2,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	61 765,5	60 416,1	1 349,4	2,2

^a Tient compte des ressources approuvées d'un montant brut de 57 653 700 dollars (montant net : 56 282 700 dollars) et des engagements autorisés d'un montant brut de 4 111 800 dollars correspondant aux crédits supplémentaires demandés pour financer le retour de la Force dans le secteur bravo jusqu'au 30 juin 2018.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

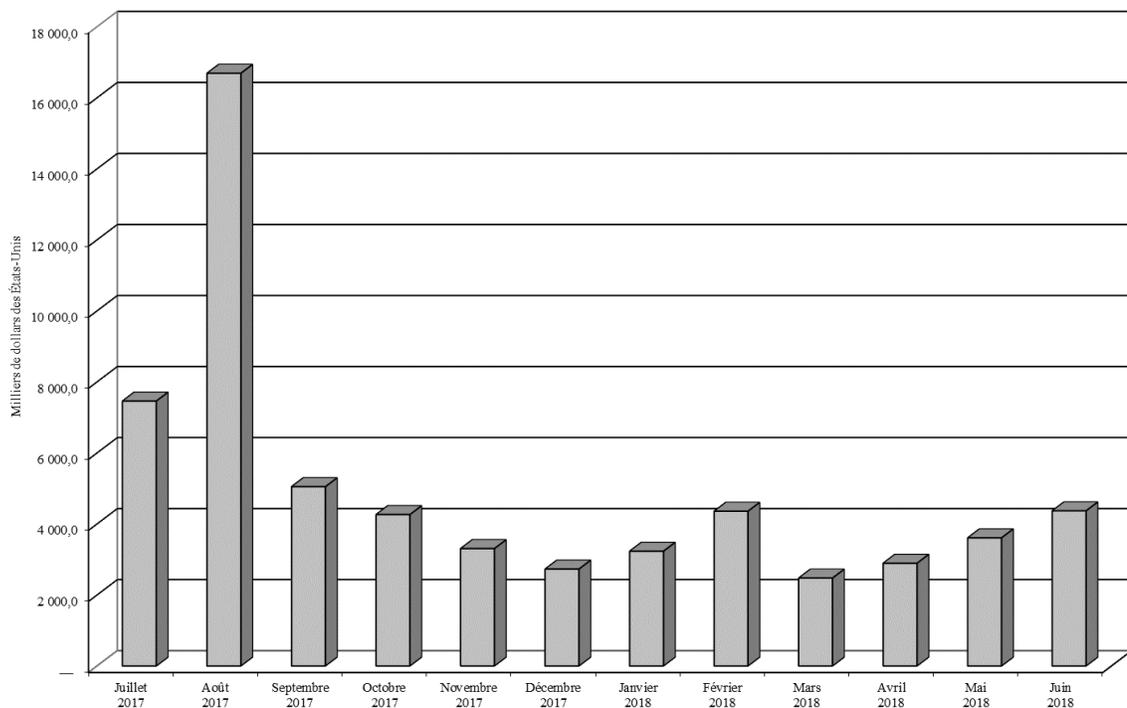
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories	Répartition initiale du montant approuvé	Crédits supplémentaires ^a	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	28 266,2	4 111,8	(244,0)	32 134,0
II. Personnel civil	13 873,7	–	244,0	14 117,7
III. Dépenses opérationnelles	15 513,8	–	–	15 513,8
Total	57 653,7	4 111,8	–	61 765,5
Pourcentage de réaffectations				0,4

^a Tient compte des engagements autorisés.

30. La réaffectation de ressources de la catégorie I (Militaires et personnel de police) à la catégorie II (Personnel civil) s'explique essentiellement par le fait que les dépenses au titre de la prime de danger ont été plus élevées que prévu en raison du retour du personnel dans le secteur bravo. Cette réaffectation a été rendue possible par une sous-utilisation des crédits au titre des voyages requis pour la relève, étant donné que le nombre de vols affrétés a été moins élevé que prévu et que du matériel appartenant aux contingents a été transporté par voie maritime et non par voie aérienne, ce qui a réduit les dépenses.

C. Évolution des dépenses mensuelles



31. Le pic de dépenses enregistré en juillet et en août 2018 s'explique principalement par la souscription d'engagements au titre du remboursement aux gouvernements ayant fourni des contingents des coûts standard, du matériel appartenant aux

contingents et du soutien logistique autonome apporté pour les services assurés au cours de l'exercice. Le pic de dépenses est imputable aux décaissements effectués au titre du versement des soldes des contingents et aux dépenses opérationnelles, conformément à l'échéancier trimestriel et dans le cadre de la clôture de l'exercice.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	177,3
Produits divers ou accessoires	–
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	187,1
Total	364,4

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	5 060,6
Total partiel	5 060,6
Soutien logistique autonome	
Contingents	332,0
Total partiel	332,0
Total	5 392,6

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	0,6	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} mai 2016
Usage opérationnel intensif	0,2	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} mai 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	4,1	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} juin 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	1,5-5,5		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	822,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	822,0

^a Y compris la valeur locative des terres et l'ajout du camp Faouar.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	1 438,3	4,4 %

32. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement par suite de l'application du système de relève inversée pour la FNUOD et de la planification de la relève entreprise conjointement avec la FINUL pour certains pays fournisseurs de contingents ; b) les coûts du fret ont été inférieurs aux prévisions, le matériel appartenant aux contingents ayant été transporté par voie maritime et non par voie aérienne ; c) le taux de vacance effectif a été de 23,4 % en moyenne pour les contingents, y compris les officiers d'état-major, taux supérieur aux 22,9 % prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(451,3)	(5,4 %)

33. Le dépassement des crédits tient principalement au fait que : a) l'échelon moyen effectif (6) était supérieur à celui appliqué pour le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan international dans le budget approuvé (5) ; b) la prime de danger a été plus élevée en raison de la réaffectation imprévue de 4 fonctionnaires recrutés sur le plan international dans le secteur bravo. Ce dépassement de crédits a toutefois été partiellement compensé par le fait que le taux effectif de vacance de postes a été en moyenne plus élevé que prévu (7,1 % contre 5,0 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	409,4	10,3%

34. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que : a) le taux effectif moyen de vacance de postes pour le personnel des services généraux (8,0 %) a été supérieur au taux prévu (2,5 %), en raison des retards dans la procédure de recrutement et du départ à la retraite de certains membres ; b) les dépenses communes de personnel ont été inférieures aux prévisions budgétaires.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(202,4)	(13,3 %)

35. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international ont été supérieures aux prévisions ; b) la prime de danger a été plus élevée en raison de la réaffectation imprévue dans le secteur bravo de 2 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) recrutés sur le plan international.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(25,1)	(228,2 %)

36. Le dépassement de crédits est principalement imputable au recrutement de deux consultants chargés d'aider la Force à créer une équipe de la Commission d'enquête et de contribuer aux travaux de celle-ci, recrutement qui n'avait pas été pris en compte dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Voyages	141,2	23,1 %

37. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait : a) que moins de fonctionnaires que prévu ont voyagé à des fins officielles, la priorité ayant été donnée au transfert de personnel de Yafour au camp Faouar, et que les billets d'avion ont été moins chers que prévu en raison de l'appréciation du nouveau shekel israélien par rapport au dollar des États-Unis (3,531 nouveaux shekels pour 1 dollar, contre 3,846 nouveaux shekels dans le budget) et de la livre syrienne (434,0 livres pour 1 dollar, contre 514,85 livres dans le budget); b) les dépenses au titre des voyages à des fins de formation ont été inférieures aux prévisions en raison de la tenue de seulement six sessions au Centre de services mondial et au Centre de services régional, au lieu des 20 sessions prévues. Les voyages par avion à des fins de formation ont été moins nombreux en raison du transfert de personnel de Yafour et de Mazzé au camp Faouar, effectué par voie terrestre.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	150,2	1,6 %

38. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait : a) que le système de détection lointaine des missiles destiné à renforcer la sûreté et la sécurité de la Force n'a pas été acheté en raison de l'amélioration des conditions de sécurité dans la zone d'opérations ; b) qu'une partie du matériel n'a pas été nécessaire, le système de distribution d'eau du camp Faouar n'ayant pas nécessité de réparations; c) que moins de services de sécurité ont été requis du fait de la fermeture du bureau de Mazzé pendant l'exercice ; d) que certaines fournitures n'ont pas été achetées car il restait des articles inutilisés au cours de l'exercice antérieur et la gestion du matériel et des stocks a été améliorée ; e) que les dépenses d'entretien ont été inférieures aux prévisions en raison de la difficulté à trouver des prestataires de services dans le secteur bravo. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses au titre des services d'aménagement et de rénovation supérieures aux prévisions et par l'achat d'installations préfabriquées à des fins d'hébergement et de fournitures pour la défense des périmètres dans le cadre du déploiement de contingents supplémentaires et du retour au camp Faouar de membres du personnel affectés à Yafour et à Mazzé.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	449,0	25,1 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre des réparations et de l'entretien en raison d'une réduction du trafic de véhicules dans le secteur alpha, où les frais d'entretien sont plus élevés, qui résulte du déploiement de nouveaux contingents et du transfert de fonctionnaires de Yafour et de Mazzé au camp Faouar dans le secteur bravo ; b) les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont donc été inférieures aux prévisions ; c) des véhicules lourds n'ont pas été loués car une grue été transférée à la Force à la suite de la clôture d'une mission de maintien de la paix. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'achat de 13 véhicules nécessaires compte tenu du déploiement de contingents supplémentaires et du retour au camp Faouar de personnel affecté à Yafour et à Mazzé.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(198,7)	-

40. Le dépassement de crédits est imputable principalement à l'achat de 40 conteneurs maritimes requis pour le transport de matériel appartenant aux contingents, de fournitures et de biens de la Force dans le secteur bravo, objet de dépenses qui ne figurait pas dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Communications	125,3	14,3 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'une partie du matériel n'a pas été nécessaire car du matériel de vidéoconférence et de télécommunication a été transféré à la Force après la clôture d'une mission de maintien de la paix. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de l'achat de matériel d'information et des services de maintenance et d'appui requis pour l'installation d'un système de communication à fibre optique au camp Faouar, compte tenu du déploiement de contingents supplémentaires et du transfert dans le secteur bravo de personnel auparavant affecté à Yafour et à Mazzé.

	<i>Écart</i>	
Informatique	303,8	26,4 %

42. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que : a) du matériel n'a pas été acheté du fait du retard pris dans la mise à niveau de l'infrastructure informatique en raison d'intempéries dans la zone d'opérations de la Force ; b) les dépenses au titre des pièces de rechange et des fournitures ont été moins élevées que prévu, du matériel informatique provenant d'une mission de maintien de la paix dont le mandat est terminé ayant été transféré à la Force. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par les dépenses plus élevées que prévu au titre de la migration de logiciels, des services d'imagerie satellite à haute résolution et des services d'entretien et de réparation du matériel, qui ont dû être engagées pour assurer les opérations de la Force.

	<i>Écart</i>	
Santé	(105,7)	(39,4 %)

43. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'acquisition de matériel et de fournitures supplémentaires nécessaires pour doter l'installation médicale du camp Faouar d'une antenne chirurgicale.

	<i>Écart</i>	
Fournitures et services divers	(684,6)	(48,4 %)

44. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que : a) 17 agents contractuels ont dû être recrutés individuellement pour les travaux d'entretien au camp Faouar, en raison de la difficulté à trouver dans la région une entreprise de services de nettoyage, de manutention et d'assemblage de mobilier et d'installations, dont le coût était inscrit à la rubrique budgétaire Installations et infrastructures ; b) des marchandises et des fournitures supplémentaires ont dû être expédiées au camp Faouar, et ce, à des tarifs plus élevés que prévu en raison des conditions de sécurité ; c) l'on a enregistré des pertes de change résultant d'une appréciation d'en moyenne 15,7 % de la livre syrienne par rapport au dollar des États-Unis, (434 livres pour 1 dollar, contre 514,85 livres dans les prévisions budgétaires), et de de 12,4 % pour l'euro (0,837 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre 0,956 euro dans les prévisions budgétaires) à la fin de l'exercice considéré.

V. Exécution du budget : dépenses additionnelles autorisées

45. Compte tenu de la date à laquelle il a été décidé d'accroître le nombre de militaires déployés, le budget de la FNUOD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/306](#), ne prévoyait pas de ressources au titre du déploiement de 138 soldats supplémentaires et de matériel appartenant aux contingents requis pour les activités de surveillance dans le secteur bravo de la Force conformément aux résolutions [2361 \(2017\)](#) et [2394 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité.

46. Le Comité consultatif a donc autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut maximum de 4 111 800 dollars pour couvrir les charges supplémentaires jusqu'au 30 juin 2018, en sus du montant brut de 57 653 700 dollars que l'Assemblée générale avait précédemment approuvé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 30 juin 2018 dans sa résolution [71/306](#).

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Engagements autorisés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4) = (3) ÷ (1)</i>
Militaires et personnel de police				
Contingents				
Coûts standard	1 945,8	1 945,8	-	-
Voyages (déploiement, relève et rapatriement)	-	-	-	-
Indemnité de permission	21,7	21,7	-	-
Indemnité journalière	53,5	53,5	-	-
Indemnité de subsistance (missions)	-	-	-	-
Indemnité en cas de décès ou d'invalidité	-	-	-	-
Rations	565,2	565,2	-	-
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur	911,9	911,9	-	-

Catégorie	Engagements autorisés (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	201,7	201,7	-	-
Transport et déploiement du matériel appartenant aux contingents	412,0	412,0	-	-
Total partiel	4 111,8	4 111,8	-	-
Montant brut	4 111,8	4 111,8	-	-
Recettes provenant des contributions du personnel	-	-	-	-
Montant net	4 111,8	4 111,8	-	-
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-
Total	4 111,8	4 111,8	-	-

47. Le déploiement de contingents au-delà des niveaux initialement approuvés dans le budget, dans la limite de l'effectif autorisé, était compatible avec le déploiement ayant servi de base aux prévisions pour demander des ressources supplémentaires d'un montant de 4 111 800 dollars.

Contingents

48. Dans le cadre de l'autorisation d'engagement d'un montant maximum de 4 111 800 dollars, une compagnie d'infanterie mécanisée, comprenant 138 militaires supplémentaires et leur matériel, a été déployée au camp Faouar en septembre 2017. La compagnie a recommencé à effectuer des patrouilles limitées dans le secteur bravo et est restée dans la zone d'opérations de la Force jusqu'à la fin de l'exercice clos le 30 juin 2018.

49. Les ressources supplémentaires approuvées, d'un montant maximum de 4 111 800 dollars, sans mise en recouvrement, ont été entièrement utilisées pour couvrir les dépenses additionnelles liées au retour de la Force dans le secteur bravo. Compte tenu de l'exécution globale du budget de la Force, le solde non utilisé de 1 349 400 dollars pour l'exercice 2017/18 est porté en déduction du montant effectif des dépenses additionnelles de 4 111 800 dollars ayant fait l'objet d'une autorisation d'engagement. Dans ces conditions, une ouverture de crédit d'un montant net de 2 762 400 dollars doit être approuvée par les États Membres.

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

50. En ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Ouvre un crédit additionnel de 2 762 400 dollars au compte spécial de la Force pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, représentant le montant des ressources supplémentaires ayant fait l'objet d'une autorisation d'engagement, qui a été utilisé et non mis en recouvrement au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 ;

b) Tienne compte du montant de 57 653 700 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres conformément à sa résolution 71/306 et emploie des recettes provenant d'autres sources, d'un montant total de 364 400

dollars, pour l'exercice prenant fin au 30 juin 2018, à savoir le produit des placements (177 300 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (187 100 dollars) ;

c) Mette en recouvrement le montant supplémentaire de 2 398 000 dollars, représentant la différence entre le crédit additionnel à ouvrir (2 762 400 dollars) et les recettes provenant d'autres sources (364 400 dollars) pour l'exercice clos le 30 juin 2018.